

Je sais que la Chambre s'en réjouira, puisque le texte dit que le Canada et les États-Unis ont conjointement proposé à Genève la tenue de cette réunion. Cette décision est tout à fait conforme, comme je le disais tantôt, à la proposition que j'ai faite en vue d'une réunion des nations qui partagent les mêmes idées pour qu'elles examinent les questions commerciales, proposition qui a reçu le mois dernier l'adhésion et l'appui du président Kennedy. Les représentants à Genève ont convenu qu'à cette importante réunion, il faudrait attacher toute l'importance voulue à la nécessité de négocier des solutions aux problèmes mentionnés dans ce texte. Tout cela est entièrement conforme aux vues du Canada, et le gouvernement accueille la décision avec une vive satisfaction.

La date exacte de la conférence sera fixée lors d'une prochaine réunion du Conseil du GATT. Des dispositions seront prises pour que le Canada soit représenté à cette très importante réunion par le ministre du Commerce et peut-être aussi par d'autres ministres. Je crois qu'une réunion en ce moment aura des résultats de très grande envergure, qui seront excellents pour le monde libre. Elle fera naître aussi de grandes possibilités pour l'expansion du commerce et, donc, pour la croissance de notre économie nationale.

L'Afrique du Sud et les Nations Unies

La discussion la plus récente à l'ONU au sujet de la politique d'apartheid de l'Afrique du Sud a été résumée, le 7 novembre, par M. Green de la façon suivante:

L'Assemblée générale des Nations Unies a maintenant terminé le débat sur la question du conflit des races en Afrique du Sud, qui est le résultat de la politique d'*apartheid*, et à laquelle se rattachait la question du traitement des personnes d'origine indienne et indo-pakistanaise. La résolution, rédigée sous les auspices de 33 pays membres d'Afrique et d'Asie, a été adoptée hier au cours d'une session plénière de l'Assemblée générale, par 67 votes contre 16, et 23 abstentions.

La résolution déplore que le Gouvernement ne se soit pas conformé aux demandes et requêtes répétées qui lui avaient faites les Nations Unies d'abandonner sa politique raciale, et invite les pays membres à appliquer à titre distinct ou collectif, des sanctions déterminées, de nature diplomatique et économique, contre l'Afrique du Sud. La résolution institue, en outre, une Commission spéciale dont les membres doivent être nommés par le président de l'Assemblée, et qui sera chargée d'examiner continuellement la politique raciste de l'Afrique du Sud, et invite les pays membres à faire connaître à la prochaine session de l'Assemblée, les mesures qu'ils auront prises pour dissuader le Gouvernement de l'Afrique du Sud de poursuivre son programme d'*apartheid*. Enfin, la résolution demande au Conseil de sécurité de prendre les dispositions qui conviennent, y compris certaines sanctions, pour s'assurer que l'Afrique du Sud se conforme aux réso-